

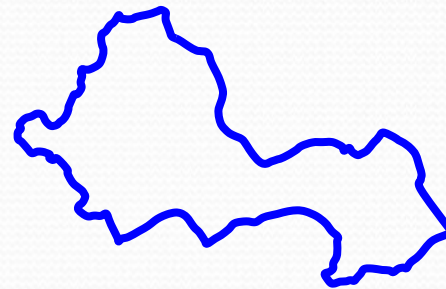
Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)

Notre statut : Le CBRCR est une association à but non lucratif administrée par des gens du milieu issus des organisations municipales, des groupes communautaires, des entreprises et des citoyens.

Notre mission : Implanter la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Cap Rouge, en privilégiant la concertation et les consensus dans le milieu.

Notre but : Protéger, restaurer et mettre en valeur la rivière du Cap Rouge et ses ruisseaux.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) : C'est travailler ensemble pour améliorer la qualité de l'eau de la rivière et de ses ruisseaux.



CBRCR
Conseil de bassin
de la rivière
du Cap Rouge

QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT ?

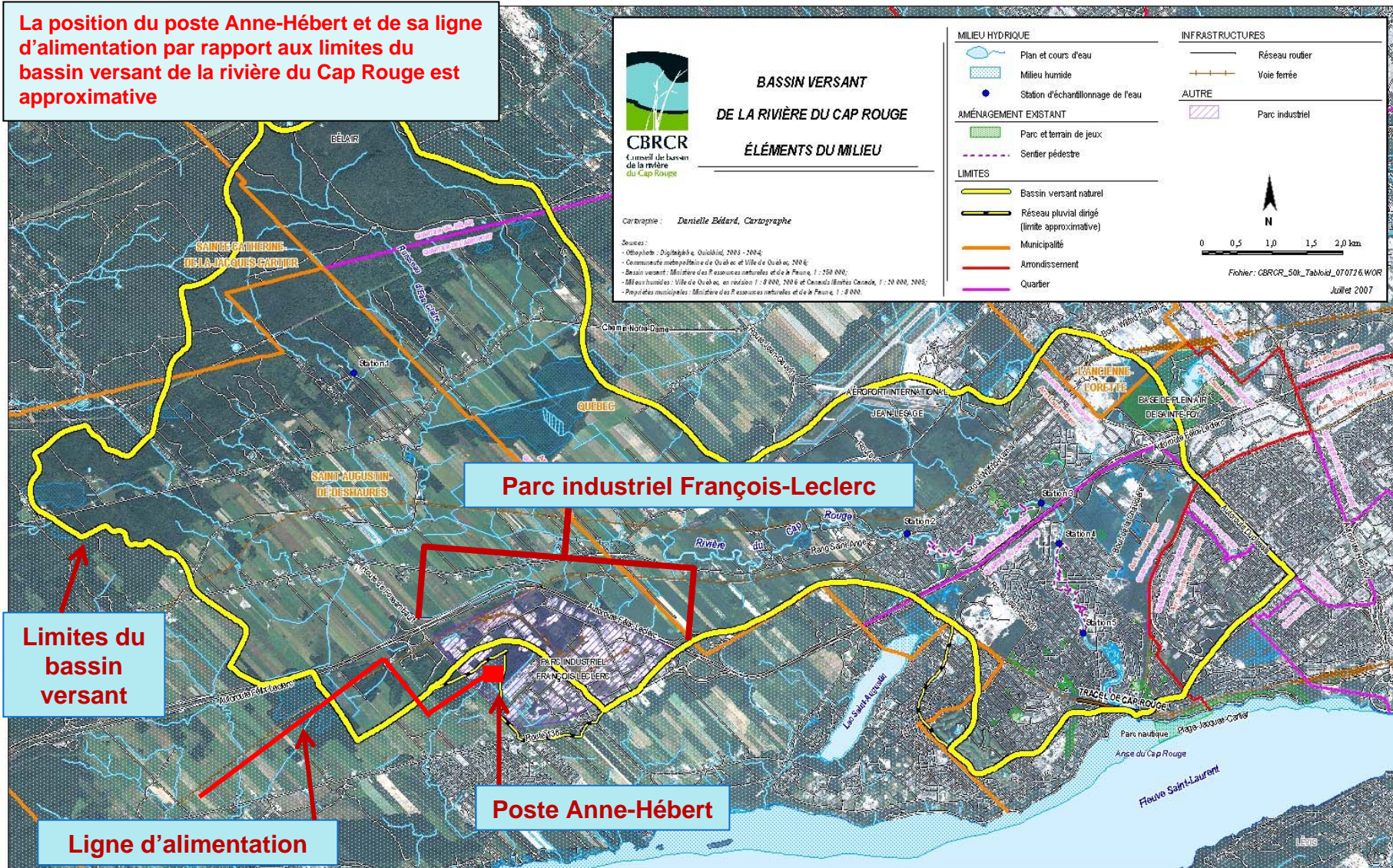
C'est un territoire dont les limites sont naturelles et déterminées par le relief du terrain et le sens de l'écoulement des eaux de surface.

Le bassin versant de la rivière du Cap Rouge forme une cuvette de 82 km² en superficie, qui recueille les eaux de précipitations.

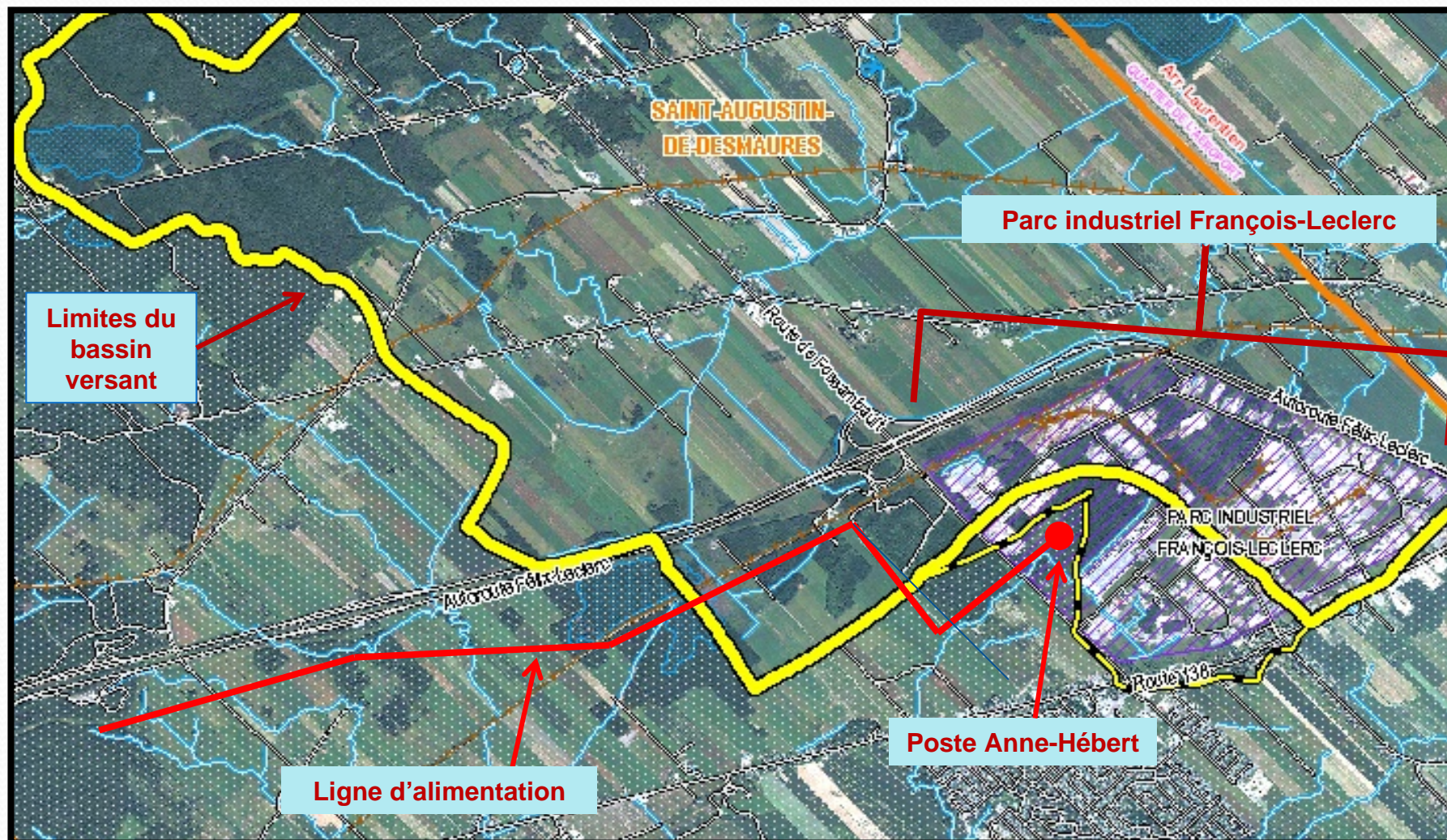
Ces eaux se déversent dans la rivière du Cap Rouge après avoir cheminé à travers les fossés, les ruisseaux ou les réseaux d'égout pluviaux.

Le bassin versant de la rivière du Cap Rouge et le projet retenu

La position du poste Anne-Hébert et de sa ligne d'alimentation par rapport aux limites du bassin versant de la rivière du Cap Rouge est approximative



Le projet retenu et les cours d'eau reliés à la rivière du Cap Rouge



Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge rappelle que :



- L'eau est une composante physique et biologique importante du milieu d'accueil du projet du poste Anne-Hébert
- Le CBRCR considère Hydro-Québec comme un acteur de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Cap Rouge
- À ce titre, Hydro-Québec doit tout mettre en œuvre pour minimiser les impacts sur ces cours d'eau durant les travaux d'aménagement de même que lors des travaux d'entretien par la suite (sous-traitants y compris)
- Le CBRCR propose de collaborer avec le promoteur afin de mettre en place un suivi de la qualité de l'eau lors des travaux de construction du poste Anne-Hébert et de l'entretien de la ligne d'alimentation par la suite



LISTE DES LIENS INTERNET DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE QUANT AUX MESURES D'ATTÉNUATION POUR LA PROTECTION DES COURS D'EAU LORS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/F_4_1/F4_1R7.HTM

Lake County soil & water, Conservation District

<http://www.lakecountyohio.org/soil/escbmp.htm>

Maine government : Bureau of land water quality :

<http://www.maine.gov/dep/blwq/docstand/escbmps/>

New Hampshire stormwater manual :

http://des.nh.gov/organization/divisions/water/stormwater/documents/wd-08-20c_covr.pdf